



## **PROCES-VERBAL DE L'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE L'ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS**

Convocation du 17 mars 2008, adressée individuellement aux quinze conseillers pour le samedi 22 mars 2008 à 18 heures 30, à l'effet de procéder à l'élection du Maire et des adjoints.

L'an deux mil huit, le vingt-deux mars à 18 heures 30, les membres du Conseil municipal de la commune de Les Ormes-sur-Voulzie proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations municipales du 09 et 16 mars 2008, se sont réunis dans la Salle polyvalente sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L.2122-8 du CGCT.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

CANZIANI Mireille, FRANCOIS Patricia, VERNET Philippe, MAURY Yannick, COUSTALAT Jean-Pierre, GUILLAUME Lionel, TAILLANDIER Franck, SOLOHUB Sabrina, DURU Annie-France, de NATALE Guy, AMRANI Emilie, VARECHARD René, BUSATO Jean, CANIAC Alain.

Absent excusé : Monsieur MONMART Alain, représenté par M. COUSTALAT J.Pierre.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur VERNET Philippe, Maire-adjoint en l'absence du Maire qui, après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installer Mesdames et Messieurs CANZIANI Mireille, FRANCOIS Patricia, VERNET Philippe, MAURY Yannick, COUSTALAT Jean-Pierre, GUILLAUME Lionel, TAILLANDIER Franck, SOLOHUB Sabrina, DURU Annie-France, de NATALE Guy, AMRANI Emilie, VARECHARD René, BUSATO Jean, CANIAC Alain dans leurs fonctions de Conseillers municipaux.

Monsieur de NATALE Guy, le plus âgé des membres du Conseil, a pris ensuite la présidence.

Le Conseil a choisi pour secrétaire Madame SOLOHUB Sabrina.

### **ELECTION DU MAIRE**

#### **1<sup>ER</sup> TOUR DE SCRUTIN**

Le président, après avoir donné lecture des articles L. 2122-4, L. 2122-7, L.2122-8 et L. 2122.5 du CGCT a invité le conseil à procéder à l'élection d'un maire conformément aux dispositions prévues par l'article L 2122-4 du CGTC.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis, fermé, au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc. Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

A déduire : 2

Reste (suffrages exprimés) : 13

Majorité absolue : 7

A obtenu Monsieur VERNET Philippe, treize voix (13).

Monsieur VERNET Philippe ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Maire.

## **2EME TOUR DE SCRUTIN**

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis, fermé, au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc. Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :

A déduire :

Reste (suffrages exprimés) :

Majorité absolue :

A obtenu , voix ( )

M ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Maire.

## **3EME TOUR DE SCRUTIN**

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis, fermé, au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc. Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :

A déduire :

Reste (suffrages exprimés) :

Majorité absolue :

A obtenu , voix ( )

M ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Maire.

Sous la présidence de Monsieur VERNET Philippe, élu Maire, le Conseil municipal a décidé d'élire quatre adjoints.

## **ELECTION DU PREMIER ADJOINT**

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Monsieur VERNET Philippe, élu Maire, à l'élection du Premier Adjoint.

## **1<sup>ER</sup> TOUR DE SCRUTIN**

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

A déduire : 2

Reste (suffrages exprimés) : 13

Majorité absolue : 7

Ont obtenu Monsieur de NATALE Guy, onze voix (11)

Madame CANZIANI Mireille, deux voix (2)

M de NATALE Guy ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Adjoint et a été immédiatement installé.

## **2EME TOUR DE SCRUTIN**

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis, fermé, au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc. Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :

A déduire :

Reste (suffrages exprimés) :

Majorité absolue :

A obtenu , voix ( )

M ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Adjoint et a été immédiatement installé.

## **3EME TOUR DE SCRUTIN**

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis, fermé, au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc. Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :

A déduire :

Reste (suffrages exprimés) :

Majorité absolue :

A obtenu , voix ( )

M ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Adjoint et a été immédiatement installé.

## **ELECTION DU SECOND ADJOINT**

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du second Adjoint.

## **1<sup>ER</sup> TOUR DE SCRUTIN**

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

A déduire : 2

Reste (suffrages exprimés) : 13

Majorité absolue : 7

A obtenu Madame FRANCOIS Patricia, treize voix (13)

Madame FRANCOIS Patricia ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Adjoint et a été immédiatement installé.

## **2EME TOUR DE SCRUTIN**

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis, fermé, au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc. Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :

A déduire :

Reste (suffrages exprimés) :

Majorité absolue :

A obtenu , voix ( )

M                                    ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Adjoint et a été immédiatement installé.

### **3EME TOUR DE SCRUTIN**

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis, fermé, au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc. Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :

A déduire :

Reste (suffrages exprimés) :

Majorité absolue :

A obtenu                                    ,                                    voix ( )

M                                    ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Adjoint et a été immédiatement installé.

### **ELECTION DU TROISIEME ADJOINT**

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du troisième Adjoint.

### **1<sup>ER</sup> TOUR DE SCRUTIN**

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

A déduire : 1

Reste (suffrages exprimés) : 14

Majorité absolue : 8

Ont obtenu Monsieur MAURY Yannick, treize voix (13)

Madame DURU Annie-France, une voix (1)

Monsieur MAURY Yannick ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Adjoint et a été immédiatement installé.

### **2EME TOUR DE SCRUTIN**

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis, fermé, au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc. Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :

A déduire :

Reste (suffrages exprimés) :

Majorité absolue :

A obtenu                                    ,                                    voix ( )

M                                    ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Adjoint et a été immédiatement installé.

### **3EME TOUR DE SCRUTIN**

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis, fermé, au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc. Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :

A déduire :

Reste (suffrages exprimés) :

Majorité absolue :

A obtenu , voix ( )

M ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Adjoint et a été immédiatement installé.

## **ELECTION DU QUATRIEME ADJOINT**

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du quatrième Adjoint.

### **1<sup>ER</sup> TOUR DE SCRUTIN**

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

A déduire : Néant

Reste (suffrages exprimés) : 15

Majorité absolue : 8

A obtenu Madame CANZIANI Mireille, quinze voix (15)

Madame CANZIANI Mireille ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Adjoint et a été immédiatement installé.

### **2EME TOUR DE SCRUTIN**

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis, fermé, au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc. Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :

A déduire :

Reste (suffrages exprimés) :

Majorité absolue :

A obtenu , voix ( )

M ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Adjoint et a été immédiatement installé.

### **3EME TOUR DE SCRUTIN**

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis, fermé, au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc. Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :

A déduire :

Reste (suffrages exprimés) :

Majorité absolue :

A obtenu , voix ( )

M ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Adjoint et a été immédiatement installé.

**Observations et réclamations : Néant**

**Signatures des membres présents :**

**Le Doyen d'âge**

**Le Maire**

**Le Secrétaire**

**Les Membres du Conseil Municipal**